

MAZ'INFO

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZINGARBE



Janvier 2022

P 4



JEUNESSE

L'espace Zola : nouvelle adresse de la garderie du centre (écoles Lampin et Beugnet-Evrard).

P 6



EMPLOI

Mazingarbe Territoire Zéro chômeur de longue durée ? Réponse dans 3 mois.

P 8



DÉMOCRATIE LOCALE

Devenez acteur de la vie de la commune grâce au budget participatif proposé par la Ville !

DES CONSULTATIONS MÉDICALES À LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ P. 9



SOMMAIRE

- P. 04 ENFANCE-JEUNESSE
- P. 06 DOSSIER
- P. 08 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- P. 09 ZOOM SUR... LES CONSULTATIONS MÉDICALES
- P. 10 TRAVAUX
- P. 12 SOLIDARITÉ
- P. 13 EMPLOI
- P. 14 RETOUR EN IMAGES
- P. 19 CULTURELLEMENT VÔTRE
- P. 20 COMMERCIALEMENT VÔTRE
- P. 22 INFOS PRATIQUES
- P. 23 TRIBUNES POLITIQUES

n°51 - JANVIER 2022

Éditeur :

Mairie - 42 rue A. Lefebvre | 62670 Mazingarbe
Tél : 03 21 72 78 00
mairie@ville-mazingarbe.fr

Réalisation - Conception :

Service communication de la ville :
Mélanie Dacheville
communication@ville-mazingarbe.fr
Application mobile : MAZAPPLI

Directeur de la publication :

Laurent Poissant, Maire.

Crédit photo : Mazingarbe

Impression : Imprimerie Hechter, Vendin-lès-Béthune
Tirage : 3 850 exemplaires.

Le magazine de la ville est disponible en ligne sur

 www.ville-mazingarbe.fr

L'actu de la ville sur :



Ville de Mazingarbe



Mazappli

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

PERMANENCES SUR RDV

LAURENT POISSANT MAIRE 03 21 72 78 00 ; mairie@ville-mazingarbe.fr

NADÈGE VANDENBUSSCHE

1^{ère} adjointe aux écoles et à la réussite scolaire.

nvmazingarbe@gmail.com

PHILIPPE DUTKIEWICZ

Adjoint aux sports, à la vie associative, au développement économique.

dpmazingarbe@gmail.com

CATHERINE BÉCART

Adjointe aux finances et à la culture

cbmazingarbe@gmail.com

DIDIER COMPARON

Adjoint au renouvellement urbain, aux travaux, au patrimoine, à l'animation des quartiers, aux commémorations patriotiques;

didier62670@hotmail.com

ANNE-MARIE DUHAMEL

Adjointe au développement social, au CCAS et aux aînés.

amdazingarbe@gmail.com

JEAN-PIERRE COUELLE

Adjoint au cadre de vie, au développement durable, à la politique de la ville, au logement

grampulus2@aol.com

NADINE DAUTRICHE-WAELES

Adjointe à l'emploi, et à "territoires zéro chômeur de longue durée"

nadinedaut@outlook.fr

ROMAIN DRUMEZ

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse.

romain.drumez@gmail.com

JOËL OUVRY

Sécurité et "mieux vivre ensemble"

jomazingarbe@gmail.com

BRUNO LOTHE

Événements jeunesse, espaces de jeux

blmazingarbe@gmail.com

VIRGINIE MARTEL

Santé et cabinet médical

martel.virginie62@gmail.com

PERRINE FRUCHART

Activités périscolaires, restauration scolaire.

ana23maxben@hotmail.fr

PHILIPPE CARON

Urbanisme, ERBM, programme "petites villes de demain"

pcmazingarbe@gmail.com

CINDY QUESTE

Démocratie participative, jumelages

cqmazingarbe@gmail.com

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

42 rue Lefebvre ; Tél : 03 21 72 78 00

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : 8h-12h ; 13h30-17h.

Vendredi : 8h-12h ; 13h30-17h

Samedi de 10h à 12h (État-civil)

Médiathèque

42 rue Lefebvre ; Tél : 03 21 72 78 25

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : De 14h à 17h

Mercredi : De 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : De 14h à 17h

Samedi : De 9h à 12h et de 14h à 17h

ESPACE CULTUREL

3 rue Lefebvre ; Tél : 03 21 69 20 90

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-20h

Mercredi : 9h-12h/ 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h

POLICE MUNICIPALE

1 rue Lefebvre

Tél : 03 21 29 98 70 / 06 14 88 02 54

ASVP : 06 73 19 10 16

CENTRES SOCIAUX

• Place de la Marne

Tél : 03 21 45 35 20

csmazingarbe@orange.fr

• Chemin de la Bassée

Tél : 03 21 37 28 00

csm3@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES

Rue Florent Évrard ; Tél : 03 21 29 59 21

MAISON DES JEUNES DE MAZINGARBE (ex CAJ)

Place de la Marne et rue d'Avranches (Annexe) / Tél : 06 50 06 19 06

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

• Dans la cour de l'école Jaurès

Tél : 03 21 44 18 17

• Salle Zola, rue Décatoire

Tél : 03.21.44.18.17

• Au Foyer Gonthier

Tél : 03 21 29 81 45

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

2 rue Lefebvre

• CCAS, logement, emploi, santé :
03 21 29 91 54



LE MOT DU MAIRE

Chères Mazingarboises, chers Mazingarbois,

J'espère que cette période de fêtes de fin d'année vous a apporté de la joie et des moments conviviaux. Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Que 2022 voit s'accomplir vos rêves et réussir vos projets !

Vous avez dû recevoir, dans vos boîtes aux lettres, un agenda offert par la Ville et une carte de vœux. Cette dernière a été réalisée par les élèves des classes de CM2 de nos écoles, le concours était sur le thème de l'environnement. Bravo aux trois gagnants et merci à tous les enfants pour leur participation.

Pour la seconde année consécutive nous avons été contraints d'annuler la cérémonie des vœux à la population, en raison de la conjoncture sanitaire. La cérémonie était pourtant programmée... Néanmoins, deux vidéos ont été réalisées : vous pourrez les retrouver sur la page Facebook de la Ville au cours de janvier. Dans la première vidéo, je reviens avec le conseil municipal des jeunes sur l'année 2021 qui a été riche en événements malgré la conjoncture. Dans la seconde vidéo, je vous expose les principaux projets de 2022.

Tous ces projets et ces événements ne pourraient avoir lieu si, au quotidien, l'ensemble des élus et des agents des services municipaux ne poursuivaient pas leur travail pour assurer un service public de qualité tout en gardant nos lignes directrices et nos priorités.

Être élu ne s'improvise pas, les projets ne s'improvisent pas. Ils sont mûrement réfléchis et travaillés, pour certains pendant plusieurs mois. C'est ainsi que vous allez pouvoir lire, dans les pages suivantes, des informations importantes sur des projets qui vous concernent directement, vous Mazingarbois : un budget participatif, l'avancement du projet TZCLD (Territoires zéro chômeur de longue durée)... et des permanences médicales.

C'est le projet le plus important à mes yeux : dès le 17 janvier, des jeunes médecins assureront des permanences médicales à la Maison de la Solidarité. Ce projet unique et inédit sur le territoire est déjà envié par d'autres communes. La Ville et la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) de Liévin se lancent le défi de proposer des consultations de généralistes pour garantir l'offre de soins en attendant l'ouverture des cabinets médicaux. Le quotidien se tisse ensemble pour réussir à construire un avenir dans lequel j'espère vous voir fiers et heureux d'être Mazingarbois.

Encore bonne année !

Votre Maire,
Laurent Poissant

PERMANENCES D'ÉLUS

Samedi 10h-12h

EN MAIRIE

Calendrier (sous réserve de modifications) :

- 15/01 : Philippe DUTKIEWICZ
- 22/01 : Romain DRUMEZ
- 29/01 : Jean-Pierre COQUELLE
- 05/02 : Didier COMPARON
- 12/02 : Jean-Pierre COQUELLE
- 19/02 : Romain DRUMEZ
- 26/02 : Philippe DUTKIEWICZ
- 05/03 : Nadège VANDENBUSSCHE
- 12/03 : Nadine DAUTRICHE WAELES
- 09/03 : Catherine BÉCART

Mardi 18h-19h

À LA MAISON DES 3 CITÉS

Sur RDV au 03 21 72 78 00

- 11/01 : Catherine BÉCART
- 18/01 : Philippe DUTKIEWICZ
- 25/01 : Romain DRUMEZ
- 01/02 : Anne-Marie DUHAMEL
- 08/02 : Didier COMPARON
- 15/02 : Jean-Pierre COQUELLE
- 22/02 : Romain DRUMEZ
- 01/03 : Philippe DUTKIEWICZ
- 08/03 : Nadège VANDENBUSSCHE
- 15/03 : Nadine DAUTRICHE WAELES
- 22/03 : Catherine BÉCART

Le magazine de la ville est disponible en ligne sur Suivez-nous sur les réseaux



www.ville-mazingarbe.fr



VILLE DE MAZINGARBE





LA GARDERIE DU CENTRE EMMÉNAGE À L'ESPACE ZOLA

La garderie dédiée aux enfants des écoles Lampin et Beugnet-Evrard a quitté le modulaire installé dans la cour de l'école Beugnet pour s'installer à l'espace municipal, rue Décatoire

Il y a encore deux ans, Mazingarbe ne comptait deux garderies : à la maison des 3 cités et à l'école Jaurès.

Pour offrir un lieu d'accueil plus proche aux enfants des écoles Lampin et Beugnet-Evrard, la Ville avait mis en place un modulaire provisoire dans la cour de l'école Beugnet-Evrard. Cette troisième garderie avait pour objectif d'offrir un gain de temps aux parents et de réduire les déplacements des élèves, en attendant de trouver le bâtiment idéal.

Aujourd'hui, la Ville a choisi l'Espace Zola, rue Décatoire, comme nouvelle adresse de la garderie du centre. Le bâtiment a pour atouts sa taille et sa situation géographique.

En effet, deux grandes salles sont mises à disposition de la garderie : une pour les enfants de la maternelle Lampin, une autre pour les élèves de l'élémentaire Beugnet-Evrard.

Les enfants et les parents ont salué le changement qui s'est opéré le 3 janvier. Les modalités d'accueil, d'inscriptions et les tarifs restent identiques.



DÈS 2 ANS ET DEMI, LES ENFANTS PEUVENT DÉSORMAIS PROFITER DU CENTRE DE LOISIRS !

Le conseil municipal a choisi d'harmoniser les accueils des enfants selon les tranches d'âge. Jusqu'à présent l'inscription au centre de loisirs de Mazingarbe était réservée aux enfants de 4 ans et plus. Aujourd'hui, les enfants de 2 ans et demi seront acceptés. Des activités leur seront dédiées.

De plus, les accueils de loisirs sans hébergement auront lieu désormais sur trois structures pour être s'adapter au mieux aux besoins des enfants.

- Les enfants âgés de 2 ans et demi à 6 ans seront accueillis dans un centre de loisirs "maternelles" (selon la législation, les enfants de 2,5/4 ans ne pourront être acceptés que s'ils sont scolarisés).
 - Les enfants âgés de 6 à 11 ans seront accueillis dans un centre "primaires" ;
 - Les 11/14 ans seront accueillis à la Maison des Jeunes de Mazingarbe (MJM).
- Inscriptions centres de loisirs de février sur MY PERISCHOOL depuis le 10 janvier.**

60

L'accueil du mercredi au foyer Gonthier est une réussite ! Les enfants venant à la journée ou à la demi-journée étant de plus en plus nombreux, il a été décidé d'élargir l'effectif maximal. Depuis début novembre, la jauge est ainsi passée de 50 enfants à 60 enfants. Ce service est géré intégralement par la Ville.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



1^{ère} photo de groupe du CMJ, le jour de l'élection, le 10 novembre, devant la mairie.

À la rentrée, le service jeunesse a distribué dans les écoles une plaquette de présentation du conseil municipal des jeunes, les invitant à candidater. Les élections se sont déroulées le 10 novembre, en salle du conseil de la mairie.

Les candidats se sont présentés à leurs camarades avant d'élire leur maire : Lilou Bocquet. Les 18 enfants, en classe de CM1, CM2 et 6^e ont endossé l'écharpe tricolore pour travailler, pendant deux ans, à l'élaboration de projets visant à améliorer la commune et à s'impliquer dans la vie locale en tant que jeunes citoyens.

DES PROJETS DÉJÀ AMORCÉS

Les enfants ont commencé leur mandat sur des chapeaux de roues. En décembre, avec le jury

composé d'élus, ils ont participé à la notation des participants au concours des illuminations de Noël. En janvier, ils interviennent dans la vidéo des vœux à la population en posant des questions à M. le Maire.

Le CMJ visitera au cours de l'année le conseil départemental à Arras, le commissariat de Lens, le SDIS de Saint-Laurent-Blangy.

Les enfants sont motivés et projettent des actions sur la protection animale et la protection de la nature, ainsi que des projets autour de la discrimination au handicap. Ils souhaiteraient aussi réaliser une fresque sous le préau de l'école Beugnet-Evrard. Ils pourront compter sur le soutien du conseil municipal et des services pour concrétiser leurs projets.

14 100 € DE BOURSES AUX ÉTUDIANTS

Cette année, pour valoriser et promouvoir le parcours des étudiants, ainsi que leur mérite, la Ville a versé une bourse comprise entre 200 et 500 euros à 32 étudiants et 7 lycéens. Soit un budget total de 14 100 euros.

Les bénéficiaires sont des jeunes mazingarbois qui ont passé un entretien avec les élus pour expliquer leurs parcours scolaire et leurs perspectives professionnelles. Le dossier d'inscription aux "bourses étudiants" devait répondre à un certain

nombre de critères d'attribution mis en place.

Les "bourses étudiants" ont été initiées en 2020, puis reconduites en 2021 en étant élargies au plus grand nombre. C'est ainsi qu'une aide financière a été allouée aux lycéens qui entraînent en première année d'études professionnelles ou technologiques dont la scolarité nécessitait l'achat de matériel spécifique (outillage, vêtements professionnels, accessoires...).



TZCLD : LA VILLE EST PRÊTE!

Bénévoles et partenaires ont façonné le dossier de candidature de la Ville pour espérer devenir un des Territoires Zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Réponse dans 3 mois.

La dernière étape est franchie ! Le 20 décembre, M. le Maire a déposé officiellement le dossier de candidature du projet mazingarbois "Ferm'Avenir" à l'habilitation Territoires Zéro chômeur de longue durée (TZCLD). La commune a bien l'intention de faire partie des 50 nouveaux territoires qui seront choisis au niveau national. La réponse est attendue dans trois mois.

UNE CANDIDATURE SOLIDE

Cela fait plusieurs mois que les équipes de la ville et des centres sociaux travaillent sur le projet. Le dossier est prometteur et la Ville se tient prête ! Récemment, Agnieszka Herlin a été recrutée comme directrice de la future Entreprise à but d'emploi (EBE). "Il s'agit d'une entreprise relevant de l'économie sociale et solidaire dont l'objectif sera de produire des emplois adaptés aux personnes qu'elle embauche, explique la responsable. Les emplois créés viendront en soutien du tissu économique local et seront complémentaires et non-concurrentiels aux emplois existants à Mazingarbe."

Cette expérimentation se fonde sur trois hypothèses :

- personne n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes ;

- ce n'est pas le travail qui manque : un grand nombre de travaux utiles restent à réaliser ;

- ce n'est pas l'argent qui manque : la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi. En effet, au lieu de payer une personne au

chômage, il est préférable d'utiliser ses indemnités pour rémunérer son emploi.

20 CDI À LA CLÉ LA PREMIÈRE ANNÉE

Les enjeux sont grands pour Mazingarbe. Dès la première année, ce sont plus de 20 personnes privées d'emploi qui pourraient retrouver une activité dans l'EBE, 40 la deuxième année et 60 la troisième année. Bien entendu, ce n'est que le début d'une bien plus vaste aventure... et d'autres seront amenés à grossir les rangs.

L'objectif est de montrer, sans surcoût pour l'État, qu'il est possible de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi.

Contact : agnieszka.herlin@ville-mazingarbe.fr



Avant envoi, la candidature a été présentée aux partenaires : la Call, le Département, l'État, la Mission Locale, le PLIE, la Maison de l'Emploi, le Pôle Emploi, Pas-de-Calais Habitat, les centres sociaux et le groupe régional TZCLD.

2018

Début du projet
Réunions publiques dans les différents quartiers
Rencontre avec le tissu économique local

2019

Laboratoires des travaux utiles
Recrutement Référente emploi
Début de la rénovation de la ferme DEBOFFE
Création de l'association FERM'AVENIR

2021

Formalisation du Comité Local Emploi
Sollicitation du Département sur une aide à l'expérimentation et aide à la structuration
Recrutement de la Directrice de la future EBE
Dépôt du dossier de la candidature à la labélisation

2020

Test des premières activités complémentaires et supplémentaires
Constitution du comité de suivi local et du comité de pilotage territorial avec la Communauté d'Agglomération LENS-LIEVIN, le projet TZ de LENS, Pas-de-Calais Habitat
Développement des partenariats (CALL, Département...),
Mise en place de l'équipe projet : Ville – centre sociaux – Ferm'Avenir

2022

1^{er} trimestre : étude de la candidature de Mazingarbe par les instances nationales
Réponse attendue pour le 2^e trimestre.



30 septembre : conférence-débat à l'Assemblée nationale sur la prolongation de l'expérimentation TZCLD. Mazingarbe a été représentée par Audrey Saillot, adhérente à la Ferm'Avenir.

Audrey Saillot, sans emploi.
Adhérente à l'association Ferm'Avenir
43 ans, 2 enfants.

" Des soucis de santé et l'âge sont des freins aujourd'hui dans ma recherche d'emploi. Je crois au projet TZCLD pour pouvoir exercer mon métier en Contrat à durée indéterminé (CDI) sans devoir me reconverter professionnellement. Avant, je travaillais dans l'administration jusqu'à mon licenciement économique. Je suis devenue auto-entrepreneur dans la vente de bijoux, avant d'arrêter à cause d'une grossesse très difficile. "



FERM'AVENIR

Ferm'Avenir préfigure la future Entreprise à But d'emploi (EBE) qui existera officiellement si Mazingarbe est retenue pour être TZCLD. L'association compte 15 bénévoles actifs au quotidien qui proposent 6 activités : rénovation de meubles, menuiserie-fabrication/création, jardinage/entretien espaces verts, travaux, cuisine, service en salle, vente et recyclerie.



ET SI ON EN PARLAIT ENSEMBLE !

Association Ferm'Avenir
Projet Émergent TZCLD
8 rue Décatore 62670 Mazingarbe
fermavenir@gmail.com
06 95 03 31 40



Une photo prise par le comité public



SOYEZ UN ACTEUR DIRECT DE LA VIE DE LA COMMUNE !

La Ville met en place un nouveau dispositif de démocratie locale : le budget participatif.
L'idée ? Financer un projet d'intérêt général pour la commune



IDÉE



DÉPÔT DU PROJET



VOTE



RÉALISATION

Vous avez une idée pour améliorer la ville ? Exprimez-la ! Et, si le projet est validé par le comité (sélection en mai), les services municipaux le concrétiseront !

Tel est le principe du "Budget participatif". Grâce à cet outil, M. le Maire renforce une mesure à laquelle il tient : la démocratie locale. Budget max à respecter : 5 000 euros/projet et par quartier. Soit une enveloppe de 20 000 euros au total pour l'ensemble de la commune.

Les initiatives proposées peuvent concerner

différents domaines (culture, loisirs, solidarité, santé, éducation, jeunesse...). Des exemples ? La création d'espaces partagés, la sécurité (ralentisseurs, signalétique...), des actions écologiques (poubelles enterrées, compost, végétalisation de la commune...), des actions éphémères (un événement pour une cause...).

L'objectif est d'impliquer directement les citoyens pour embellir le quotidien tout en pensant aux générations futures.

Alors, prêts à améliorer le vivre ensemble ?

Qui peut déposer ?



Les habitants de Mazingarbe, ou groupe d'habitants

Avoir + de 10 ans

Si mineur être parrainé par un adulte

Comment et quand ?



Deux possibilités :

- Formulaire en ligne
- Formulaire papier à retirer à la mairie, à la maison de la solidarité, aux centres sociaux et à l'espace culturel

Les dossiers seront à redéposer **au plus tard le 30 mars** dans les urnes à l'accueil de la mairie, à la maison de la solidarité, aux centres sociaux des brebis et 3 cités et à l'espace culturel. Un comité se réunira en mai pour sélectionner les projets.



Quels sont les critères d'éligibilité et de recevabilité ?

- Être habitant de la commune ;
- Être conforme à l'intérêt général ;
- Projet collectif non individuel ;
- S'inscrire dans le domaine de compétences de la ville ;
- Respecter le budget max de 5000 € (par projet et par quartier) ;
- Être techniquement, financièrement, réglementairement et juridiquement réalisable ;
- Impliquer uniquement des dépenses d'investissement sur le territoire de Mazingarbe

Dans le cas où une aide externe sous forme monétaire venait bonifier votre projet, le budget total du projet, incluant la valeur de l'aide externe ne pourra excéder 5000 €.



DES PERMANENCES MÉDICALES À LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ

En attendant l'ouverture des cabinets médicaux, des médecins assureront des consultations dès le 17 janvier à la Maison de la Solidarité. Il s'agit d'un projet unique et transitoire



M. le Maire et Mme Martel, élue à la santé, ont mené des réunions avec la CPTS de Liévin - Pays d'Artois et les services municipaux.



Dr Cédard, Dr Courtois (Ordre des médecins), Dr Elmasri (CPTS), Dr Lestavel

La lutte contre la désertification médicale est une des priorités de la Municipalité. Pour assurer une offre de soins aux habitants, la Ville met en place un projet unique en France. Il s'agit de la mise en place de permanences médicales éphémères. "Éphémères" car les consultations des généralistes perdureront jusqu'à ce que les cabinets médicaux ouvrent (lire encadré).

CONSULTATIONS SUR RDV

Les permanences seront assurées par

trois jeunes médecins à la Maison de la Solidarité dès le 17 janvier.

Les docteurs Cédard, Lestavel et Gillot sont convaincus par la démarche et assureront des permanences à tour de rôle, en fonction de leurs agendas respectifs. "Nous commencerons par 4 jours par semaine, un planning a été établi", indiquent-ils.

La prise de rendez-vous se fera via MAIIA et par téléphone à la Maison de la solidarité sur la ligne dédiée. Priorité sera donnée aux patients

dépourvus de médecin traitant.

UN PROJET CO-CONSTRUIT

Ce projet inédit est élaboré avec la CPTS de Liévin - Pays d'Artois (communauté professionnelle territoriale de santé), grand partenaire de la Ville. La démarche est soutenue par la CPAM de l'Artois et l'Ordre des médecins. La Ville met à disposition gracieuse un espace pour les consultations et le matériel de bureautique. La CPTS s'occupe, elle, du recrutement des médecins et du parc informatique.

CENTRE DE SANTÉ - MAZINGARBE, 2 RUE LEFEBVRE (MAISON DE LA SOLIDARITÉ)



Prise de RDV au 03 61 48 82 42

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Ou sur <https://www.maiia.com>

(le logiciel Maiia similaire à Doctolib, accessible à la suite du 1^{er} rendez-vous)



Visite du futur cabinet médical, rue Berthelot.

CONTEXTE

Le projet des permanences éphémères (lire ci-dessus) est une expérimentation déjà enviée par les autres communes qui sert de passerelle entre le manque de médecins et l'ouverture des cabinets médicaux. Deux structures sont attendues : une dans le centre-ville (projet porté par la municipalité), une à la cité 7 (projet porté par la pharmacie de la Cité 7 en partenariat avec Filieris et la Ville). L'ouverture des cabinets médicaux est espérée fin 2022-début 2023.



PERMIS DE LOUER



Le conseil municipal a décidé d'instaurer un permis de louer pour éviter les marchands de sommeil et les locations insalubres. Ce permis de louer constitue une autorisation préalable avant de pouvoir mettre en location un bien immobilier dans un périmètre défini (Bd Lamendin, rue Dutouquet, impasse de la Villette, rue Berthelot, rue Décatoire, place du Dr Urbaniak, rue Dumas).

LES CONDITIONS

Le permis de louer, gratuit pour le propriétaire et le locataire, est valable 2 ans et devient caduc si le bien n'a pas été loué pendant ces deux ans. Le permis de louer concerne les premières mises en location ou les changements de locataires pour les logements construits depuis 15 ans. Il ne concerne pas les renouvellements de bail, ni les avenants. Sont également exclus les locations touristiques saisonnières, les bailleurs sociaux ou encore les baux commerciaux.

LE DOSSIER

Le propriétaire doit déposer une demande d'autorisation préalable auprès de la mairie en utilisant le formulaire CERFA n°156252*01 téléchargeable sur le site de la ville ou sur servicepublic.fr (en y annexant le dossier de diagnostic technique complet, en cours de validité).

En cas de changement de propriétaire, la déclaration de transfert de l'autorisation préalable de mise en location en cours de validité se fait via le formulaire CERFA n°15663*01.

Les documents sont à envoyer par courrier, par dépôt en mairie ou par voie électronique à pdl@ville-mazingarbe.fr

Le dossier devra comprendre également le diagnostic de performance énergétique, le constat des risques d'exposition au plomb (CREP) pour les logements construits avant 1949, un état mentionnant l'absence ou présence d'amiante, l'état de l'installation intérieure d'électricité et de gaz.



RETOUR EN IMAGES

RÉFECTION DES WC



Réfection en cours des WC de l'école Beugnet-Evrard par les services techniques.

CHANGEMENT DE SIGNALÉTIQUE



Afin de répondre aux demandes des riverains, des panneaux stops ont été installés rue Florent Evrard. Cette nouvelle signalétique a



pour objectifs de réduire la vitesse des automobilistes et de faciliter les entrées/sorties des résidences qui jouxtent à la rue Florent Evrard.

Aussi, des plots ont été installés rue Louis-Thomas pour sécuriser le périmètre (ph. du bas).

AMÉNAGEMENTS CIMETIÈRE DU CENTRE



Au cimetière du centre, les services techniques ont refait l'armoire des registres des soldats morts pour la France et inhumés à Mazingarbe ainsi que la porte du caveau d'attente.

UN PROJET IMMOBILIER ? LA DÉMARCHE SE SIMPLIFIE



Extension, véranda, aménagement d'une pièce, construction d'une maison... Tous les projets doivent être examinés par le service urbanisme avant de sortir de terre.

Jusqu'à présent, il était demandé de formuler un dossier papier pour une demande d'autorisation d'urbanisme ou un permis de construire (selon le projet).

Rendez-vous en ligne aujourd'hui sur **le site** <https://www.agglo-lenslievin.fr/gnau/>

En effet, le format numérique est rendu possible grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de la communauté d'ag-

glomération de Lens-Liévin.

Vous pouvez y déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sans avoir à vous déplacer en mairie !

La procédure classique (dossier papier) est toujours en vigueur malgré la démarche numérique.

Les personnes n'ayant pas accès au numérique, ou celles qui préfèrent le format papier, peuvent encore déposer le dossier en mairie ou l'adresser par courrier recommandé.

Le service urbanisme vous reçoit sur RDV et instruit directement les demandes d'urbanisme.

UNE RÉSIDENCE SENIORS EN PROJET

Un projet de construction de résidence seniors pourrait se concrétiser sur une parcelle située rue Auguste-Leroux.

À ce jour, les négociations de vente sont en cours.

Il s'agirait de petites unités de logements (16 T2 et 14 T3) par immeuble + 6 villas. Cet habitat de proximité serait à destination de personnes âgées souhaitant conserver leurs habitudes et leur autonomie.



SOLIDARITÉ AVEC LES SENIORS

Une dizaine de jeunes, âgés entre 17 et 25 ans, ont choisi de "se rendre utiles", s'expriment-ils. Dans le cadre d'un service civique, mené avec Unis-Cité et proposé par le CCAS, ils animent des ateliers informatiques (action "Les Connectés"), et offrent un accompagnement aux aînés (action "Solidarité seniors").

LES CONNECTÉS

Les jeunes ont pour mission d'initier le public à l'informatique pour lutter contre l'exclusion numérique. Prise en main de l'ordinateur, des logiciels de base, traitement de texte, navigation sur Internet... Cet atelier est proposé en mode individuel et en séance collective à l'espace culturel.



SOLIDARITÉ SENIORS

Combien de personnes âgées vivent seules ? Combien reçoivent de la visite de leurs proches ? Pour éviter l'isolement des seniors, l'action "solidarité seniors" (anciennement "Les Intergénéreux") offre de l'animation et de la compagnie. Les jeunes d'Unis-Cité prévoient des visites à domicile, des ateliers, des animations... tout un programme !



INFOS : GRATUIT

Maison de la solidarité 03 21 29 91 54.

UNE MUTUELLE POUR TOUS



Un constat a été effectué ans la commune : beaucoup d'habitants ne sont pas (ou peu) couverts pour les dépenses médicales complémentaires. C'est pourquoi la municipalité a décidé de mettre en place une mutuelle groupée par l'intermédiaire de l'association Mandarine. Cette mutuelle complémentaire santé s'adresse à tous les résidents de la commune. Le choix de Mandarine résulte d'une décision prise en commission administrative du CCAS suite aux diverses offres reçues lors du premier semestre 2018. Cette

association a été retenue de manière collective après échanges et débats.

OFFRE 100 % SANTÉ

Mandarine propose le 100 % santé accessible à tout le monde.

Il faut savoir que toutes les mutuelles sont dans l'obligation de proposer le 100 % santé, peu importe les garanties et options choisies dans le contrat d'adhésion. Cette formule oblige les mutuelles à rembourser le reste à charge sur les soins dentaires, optiques et auditifs.

Intéressés ? Des permanences seront proposées ces prochaines semaines.

Infos : Maison de la Solidarité, CCAS, 03 21 29 91 54.

À L'AGENDA

DON DU SANG

Lundi 17 janvier, de 14h à 17h, salle Henneguet

RÉUNION PUBLIQUE

Thème : rénovation énergétique des logements. Jeudi 24 février à 17h30, à la salle Henneguet. Réunion réservée aux propriétaires modestes selon barème de l'ANAH :

Compo. du ménage	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	Jusqu'à 14 879 €	Jusqu'à 19 074 €
2	Jusqu'à 21 760 €	Jusqu'à 27 896 €
3	Jusqu'à 26 170 €	Jusqu'à 33 547 €
4	Jusqu'à 30 572 €	Jusqu'à 39 192 €
5	Jusqu'à 34 993 €	Jusqu'à 44 860 €
Pers. sup	+ 4 412 €	+ 5 651 €

NETTOYONS LA NATURE

Samedi 19 mars : départ 9h de la Maison des 3 Cités, chemin de la Bassée.

Samedi 25 juin : départ 9h de la Maison de la solidarité, 2 rue Lefebvre

PERMANENCES LOGEMENT du CLLAJ

Pour les 16 à 30 ans :

18 janvier et 15 février de 14h à 17h sur RDV cclaj@ml-lenslievin.fr ; 03 21 74 98 15



DES OUTILS AU QUOTIDIEN POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE

EQUIP'EMPLOI

Grâce au partenariat du Pôle emploi de Liévin et de la Maison de la solidarité, le dispositif Equip'emploi a été mis en place pour orienter les demandeurs d'emploi. Les rendez-vous se dérouleront dans les locaux de la Maison de la solidarité.

80 personnes en quartier prioritaire, ainsi que des demandeurs d'emploi de + de 50 ans ou en invalidité/chômage de longue durée seront accompagnés.



Réunion des partenaires.

PERMANENCES EMPLOI

Nadine Dautriche-Waeles, adjointe à l'emploi, assure des permanences dédiées à l'emploi. Le bilan de ces permanences est positif :

33 personnes ont repris une activité professionnelle après avoir été reçues.. Les intéressés ont été orientés principalement vers les partenaires : Sapi, Activ'Cités, Stem, Mission locale, Récup'tri, Mairie.

FACEBOOK : LES OFFRES EN LIGNE

Sur le groupe "Offres d'emploi à Mazingarbe & alentours", le service emploi diffuse des offres d'emploi sur Facebook.



Sandra Riquier, de mazingarbe, 34 ans.

"J'ai élevé mes enfants et maintenant qu'ils sont grands, j'ai souhaité reprendre une activité. Je suis allée à une permanence emploi, Mme Dautriche m'a orientée vers la SAPI. J'ai commencé une formation d'auxiliaire de vie avec Form3A et le Ciaspa. A la fin de la formation, un contrat me sera proposé."



Alicia Duval, inscrite à la Mobilité vers l'emploi

"La Maison de la solidarité et le service emploi, m'ont mise en relation avec Passeport forma. Grâce à leur accompagnement, je suis entrée 6 semaines en formation. Une fois fini, si tout se passe bien, je pourrais avoir un contrat à Cora."



RETOUR EN IMAGES

20 novembre

NETTOYONS LA NATURE



La Maison de la Solidarité a mis en place une Brigade nature. L'objectif : préserver l'environnement. Une campagne "nettoyons la nature" est organisée régulièrement. Rendez-vous le 19 mars pour la prochaine opération !

1^{er} décembre

ECLART'TOI



Sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires à l'art contemporain. Tel est l'objectif du projet « Eclart'Toi » axé autour de l'exposition Picasso proposée au Louvre-Lens.

La Ville s'est associée au projet mené par la Call et l'association COU2COM. Quatre Mazingarbois ont été sélectionnés pour exprimer leur créativité autour du peintre catalan (dessin, collage, peinture, sculpture...).

L'ensemble des travaux seront exposés à l'ex-Banque de France à Lens. Les plus belles réalisations seront imprimées sur des robes et portées par les proches des participants dans le cadre d'un défilé de clôture.

3 novembre

MAZINGARBE AU CŒUR D'UNE ÉMISSION TV



L'équipe de la télévision de service public Télé Gohelle a installé ses caméras dans le parc Mercier pour enregistrer son émission "Cœur de ville", sur la ville de Mazingarbe.

Monsieur le Maire, invité principal, a répondu aux questions de l'animateur pour présenter la commune, tandis que des acteurs locaux ont été invités sur le plateau ou ont fait partie de reportages, pour parler de leurs projets, associations...

Pour voir l'émission, rdv sur <https://telegohelle.agglo-lenslievin.fr>



4 novembre

JARDINS FLEURIS

Le concours des "maisons, jardins fleuris 2021" a rencontré un succès. Pour remercier et féliciter les participants, une cérémonie a été organisée, avec remise de prix (bons d'achats, petit outillage pour le jardinage...).



11 novembre

COMMÉMORATION



25 novembre

NOCES DE DIAMANT



À l'Ehpad les Jardins d'Iroise, les époux Napierala et Leroy ont célébré leurs 60 ans de mariage en présence des élus mazingarbois. Toutes nos félicitations !

SAINTE-BARBE

Protectrice des pompiers

M. le Maire était aux côtés des officiels, dont M. le sous-préfet, pour honorer le courage des soldats du feu du CIS de Bully. Discours, remise de médailles et promotions de grade ont ponctué cette cérémonie.

Protectrice des mineurs

- Le 4 décembre, les élus de Mazingarbe, Grenay, Bully-les-Mines ainsi que les Médailleurs du travail (Brebis/cité 2) ont célébré la Sainte-Barbe. Ils ont procédé à un dépôt de gerbes au monument aux morts de la place de la Marne.

28 novembre



4 décembre



- Le 4 décembre toujours, la Ville a proposé un spectacle patoisant à la salle des fêtes. Alain Lempens et Sylvain Tanière ont interprété "Au pays des Gaillettes", une pièce de théâtre reprenant des scènes de vie dans les corons au XX^e siècle.





BANQUET, COLIS ET SPECTACLE OFFERTS AUX ÂÎNÉS

Les élus ont distribué 500 colis aux aînés de plus de 63 ans habitant Mazingarbe, qui n'ont pas participé au banquet. La Ville a également offert à tous les seniors un spectacle cabaret à la salle des fêtes.

10 novembre



17 octobre



12 novembre



29 novembre au 3 décembre

TÉLÉTHON

Les actions se sont étalées sur plusieurs jours ; plusieurs acteurs se sont investis. Pour le tout public, il y a eu : concerts de rock, repas de Ballade Moto, tennis-ballon organisé par l'étoile-club et le tennis-club, baptême en camions...

Pour les scolaires : ateliers et animations (par le service scolaire), vente de goûter et de pâtisserie (APE)...

Pour les agents municipaux : tombola avec des lots offerts par certains commerces mazingarbois.



25 novembre au 7 décembre

RUBAN BLANC



La Ville et le CCAS se sont mobilisés dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Au programme: vente de box de pâtisseries confectionnées par les Ateliers malins, pièce théâtrale sur les violences conjugales (Cie La belle histoire), collecte de produits d'hygiène... Les fonds et les dons ont été reversés à l'association le 9 de Cœur de Lens.



22 décembre

LA MJM SOLIDAIRE POUR LES FÊTES

Les jeunes de la MJM ont distribué les boîtes de Noël à La Croix rouge de Lens. Cette opération de l'association Factrium était menée depuis un mois. Un grand merci aux garderies, à la médiathèque, à la municipalité, aux ados et à leurs parents, aux animateurs, aux commerces mazingarbois et bullygeois, et au service pédiatrie du CH Lens pour leurs généreux dons!



30 octobre

HALLOWEEN

Toute la semaine précédant le jour d'Halloween, la Ville a proposé aux enfants des structures gonflables à la salle Anatole France. Une journée a même été offerte aux enfants de Mazingarbe.

Le 30 octobre, une parade de la peur avec retraite aux flambeaux et batucada, était organisée avec XXL productions au départ de la place du Dr Urbaniak, jusqu'au parc

Mercier.

Le parc avait enfilé son habit d'horreur et la sorcière - créée par la MJM Mazingarbe - a été mise au bûcher. Pour réchauffer les spectateurs, l'association la Bande à Mitron avait cuisiné une soupe à la Citrouille et des petits sablés.



23 novembre

DISTRIBUTION DE MASQUES



M. le Maire et les élus ont de nouveau procédé à une distribution de masques dans les écoles élémentaires de la ville.

28 novembre

LES U15 À BOLLAERT



Les U15 de la jeune France ont participé au challenge "123 Pare-Brise" au stade Bollaert; durant la mi-temps du match du RCL contre Angers SCO. Les jeunes coqs sont repartis avec des souvenirs plein la tête !

10 octobre

CYCLO-CROSS

La Ville a participé au cyclo-cross intercommunal "le Trophée Crédit Mutuel" (Cadets, féminines et Masters). L'épreuve à Mazingarbe s'est déroulée le 10 octobre dans le parc Mercier.

Ils étaient 100 participants, toutes catégories confondues. La finale s'est, elle, déroulée à Auchy-les-Mines.



27-28 novembre

LES BOULES LYONNAISES EN NATIONAL !



Le National de boules lyonnaises sous le parrainage des Ets Reynald Pluchard. 12 équipes de 4 joueurs venus de tout l'Hexagone ont participé. La finale a opposé Chenôve (Côte-d'Or) à Valdoie (Bourgogne-Franche-Comté). Le vainqueur : Valdoie.

NOËL POUR TOUS !

11 décembre

DESCENTE DU PÈRE NOËL

Le comité central des fêtes a offert une soirée féérique avec descente du Père Noël, animations et feu d'artifice dans le parc Mercier.



DISTRIBUTION DE FRIANDISES

La Municipalité a pensé à tous les enfants pour Noël. Elle a offert une brioche et des chocolats :

- dans chaque classe de maternelle (avec cadeau) et élémentaire,
- dans les trois garderies ;
- dans les deux restaurants scolaires ;
- à l'accueil de loisirs du mercredi ;
- aux élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ)
- aux ados de la Maison des jeunes de Mazingarbe (MJM) ;
- aux collégiens de l'établissement Blaise-Pascal.





5 au 16 octobre

TIOT LOUPIOT



Dans le cadre du festival "Tiot Loupiot", la médiathèque a accueilli l'exposition ludique « Jeux de mômes » basée sur les bandes dessinées sans texte de Dawid. Pendant ces 2 semaines, les enfants des classes maternelles se sont amusés à développer leurs capacités d'observation autour de cet univers gai et coloré. L'espace culturel a, lui, programmé des spectacles.

8 décembre

ZAOUM

Fête de la Zaoum à l'espace culturel : ateliers, tables rondes, concerts...



17 décembre

GOSPEL

170 personnes au concert de Noël avec le groupe Gospel Team.



27 novembre

MAZ MOVIE SHOW



Pour la 4^e édition du Maz Movie Show, l'association La Sauce 62 a accueilli le parrain Mathias Mlekuz (" Les brigades du tigre", " Nos enfants chéris"...). La Sauce 62 a salué le travail de ce réalisateur originaire du Bassin minier en diffusant son premier long métrage "Mine de Rien". Lors de la soirée Maz Movie Show, des réalisations ont été primées et une trentaine de courts-métrages ont été projetés.



19 au 26 novembre

"NON AU HARCÈLEMENT"



La médiathèque s'est associée au projet des écoles "Non au harcèlement" par des lectures d'albums suivies d'un temps d'échange pour les élèves du CP au CM2.

Octobre- décembre



Ateliers créatifs à la médiathèque.

4 décembre



"Papotages autour de la bûche" contés par Christine Charpentier, suivis de chants.



DéLIRE Ensemble

La 2^e édition du Salon intercommunal du livre « DéLire ensemble » se déroulera les 4, 5 et 6 février

Les 4, 5 et 6 février aura lieu la 2^e édition du Salon intercommunal du livre « DéLire ensemble » en partenariat avec Aix-Noulette, Bully-les-Mines, Grenay et Sains-en-Gohelle. Le thème commun sera l'illustration, décliné en différentes versions dans chaque ville.



La médiathèque de Mazingarbe vous donne rendez-vous autour de « L'illustration Jeunesse » le samedi 5 février de 10h à 17h.

Toute la journée des ateliers créatifs animés par les illustrateurs et illustratrices invités seront

proposés aux 3-11 ans ainsi que « Illustre ton album ! » et « Illustration numérique sur tablette » présentés par la médiathèque.

Enfants et parents pourront ainsi découvrir les métiers de l'illustration en flânant entre dédicaces, temps d'échanges, librairie, visite de l'exposition « Les riches heures de Jacominus Gainsborough » et rencontre avec son auteur, Rebecca Dautremer.

L'illustratrice présentera ensuite son spectacle "Jacominus & moi " à 17h30 à l'Espace culturel pour un public familial à partir de 8 ans.



©Ed. Sarbacane, 2018.

Gratuit

Renseignements et réservations à la médiathèque ou au 03 21 72 78 25.

ESPACE CULTUREL, DEMANDEZ LE PROGRAMME !

STAGES DE FÉVRIER

- Stage photo du 14 au 18 février de 18h à 20h avec David Penez - à partir de 10 ans
- Stage Art&Textiles jeudi 17 et vendredi 18 février - 10h/12h et 14h/17h avec Agathe Biencourt - à partir de 10 ans

SÉANCE DE MASSAGE SONORE

De 15h00 à 16h00 : tout public
Les samedi 16 octobre, 20 novembre et 4 décembre

ATELIERS HEBDOMADAIRES

Les arts pour les petits et les grands toute l'année !

- **Atelier initiation théâtre gestuel**
Le mercredi de 10h à 11h pour les 6/8 ans et de 11h à 12h pour les 9/11 ans
- **Atelier Arts Plastiques** avec Agathe Biencourt
le mercredi de 14h à 16h pour les 6/12 ans
- **Atelier Vitrail** avec David Pollet
Le samedi matin de 10h à 12h à partir de 18 ans

ATELIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

Ateliers créatifs multi-techniques toute l'année.

À L'AGENDA

LES JEUDIS DE LA MÉDIATHÈQUE

Votre nouveau rendez-vous découverte !
Tous les 3^e jeudis du mois retrouvez un artiste, un groupe de musique, une troupe de théâtre et bien d'autres surprises !

ALIMENTATION ET BIEN-ÊTRE

Mardi 2 février, conférence à 19h, espace culturel

MES PREMIERS PAS AU CINÉMA

Mercredi 9 mars à 15h, "Grandir c'est chouette" à partir de 4 ans - gratuit





mazucalc@gmail.com
06 71 79 02 24
FB : @mazucalc.62

VOS RDV 2022 AVEC MAZ'UCALE

JANVIER	FÉVRIER	MARS
	Jeu Facebook Saint Valentin	
AVRIL	MAI	JUIN
Dimanche 10 Loto Salle Watrelot	Dimanche 8 Marché aux puces cité 7 Jeu Facebook Fête des mères	Vendredi 10 Marché nocturne Jeu Facebook Fête des pères
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Vendredi 8 Marché nocturne	Vendredi 26 Marché nocturne	Vendredi 16 Marché nocturne
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
		Les 2, 3 et 4 Marché de Noël



Liste de nos adhérents

LA MAIN VERTE	GT COUVERTURE
JC ADVICE	ODYSSÉE COIFFURE
NORD CONTACT COUVERTURE	ALI MARKET
FERME WILLERVAL	HVD
CARREFOUR EXPRESS	ELIBEAUTY
SC STYLE CRÉAS	OPETIPRI
MILYS CRÉATIONS	L'EXPRESSION
AU BON SAUCIFFLAR	LES SAVONS D'ANESSE CHEZ MAI
OPTIQUE DU CENTRE	ANNETTE'S HOME
LA MAZINGARBOISE	LE PETIT FRUITIER
L'ATELIERS	LES COPAINS D'ABORD
LD NET VAPEUR	SHOWROOM ÉVÉNEMENTS GROUP
A LA TÊTE DE L'ART	LA RÉSERVE
AUTO ÉCOLE DRUART	LEKTANE
ESPACE VERT ENTREPRISE	CRÉAS-DEN
PRO ET CIE	MIKE RÉNOV SERVICE
DELFOSSÉ DISTRIBUTION	BOULANGERIE DELAHAYE
	LES SENTEURS DE CAMILLE

SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Maz'Ucale a organisé son premier marché de Noël le week-end du 3 au 5 décembre sur la place du Dr Urbaniak. Chalets, animations musicales, luge géante et patinoire ont fait le plaisir des chalants, venus nombreux malgré la météo capricieuse.

BIENVENUE À



UN NOUVEAU PIZZAIOLO

Le food truck ROMA'MAMIA s'installe les samedis sur la place du Dr Urbaniak de 18h30 à 21h.
Resa. : 0609341331



UN FOOD TRUCK SUSHIS "Travel Sushi" propose une cuisine asiatique revisitée à la française. Le food truck s'installe chaque jeudi sur la place du Dr Urbaniak, dès 18h30.

FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

OCTOBRE

- BETREMIEUX Maria
- LEZY Jules
- MOLLET Elyo
- DELPIERRE Ezio
- SEMET Ayden
- SCHNIER Louise
- DELCROIX Maïna
- SMAHI Dounia
- DOBOEUF Tyler
- TONNOIR Ayleen
- BOURRIEZ Lou
- VANDERVEKEN Lilio
- GUISGAND PROUVOST Ambre

NOVEMBRE

- DELOOR Lilly
- MORTREUX Kaïs
- GENRE Léna
- BOUCHARD Olympe
- DUBRULLE Pierrick
- PETIT Djenna
- GIGOT Jade
- REDANT Ryadh

DÉCEMBRE

- FORTIN JOUAN Jovan
- GOULOIS Noé
- BEAUSSART Ellye



- BERTIAUX Gabin
- GOUILLARD Mya
- CAQUANT Maddy
- HANON Lorenzo
- GUYOT Lissana

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS :

OCTOBRE

- LENGLET Julien & NIJAKI Aurélie



SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES :



OCTOBRE

- CHARLET Jacques
- ZALEWSKI Jan Pierre
- LHOTE Henriette
- BAVIER Thérèse
- MOREZ Didier
- SCHUMACHER Marie-Thérèse
- LEFEBVRE Danièle

NOVEMBRE

- SALENNE Monique
- POIRET Sylvain
- FIEVET (épouse SAGOT) Jeannine
- BINSSE (épouse FLAMENT) Marie Albertine

- SANSON Stella
- WOZNIAC Irène
- LANGE Raymond
- BRUGNEAUX Gismonde
- WOJAK Mathieu
- EVRARD Ginette
- DUPUICH Léa

DÉCEMBRE

- LEMAIRE Christian
- LELEU Christine
- STIER Michèle
- HANICOTTE Paul
- MARTIN Pauline
- MARTIN Patrice
- PÈZE Pascal



MAISON DE L'HABITAT DURABLE

L'agglomération propose des conseils et des aides pour bien rénover son logement. Il s'agit d'un espace unique et gratuit pour vous aider et vous accompagner dans l'amélioration de votre logement.
Infos : mhd@agglo-lenslievin.fr

NOUVEL ARRIVANT ?

Vous venez d'emménager à Mazingarbe ? Venez déclarer votre arrivée au service Etat-civil ! Cette démarche permettra de tenir un registre de la population, mais aussi de convier les nouveaux habitants de Mazingarbe à la cérémonie de bienvenue organisée chaque année (prochain rdv en 2022).

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier, les modalités de collecte ont changé pour certaines communes. Dans le cadre du renforcement du réseau de déchèteries, les habitants de logement individuel devront y déposer les encombrants. Ils ne seront plus retirés en porte à porte. Mazingarbe est concernée par cette mesure.

Seules les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion pourront bénéficier de la collecte sur rendez-vous (sous 3 semaines maximum) en appelant le 0800 596 000. Les encombrants seront à remettre directement au collecteur lors de son passage.

Les collectifs (10 logements et plus) ne sont pas concernés et seront toujours ramassés une fois par mois.

POLLUEURS-PAYEURS

ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par les services de l'agglomération de Lens-Liévin. Un calendrier est établi à l'année pour les particuliers (voir la plaquette de Nicollin et sur le site de la Ville). Pour rappel, les encombrants sont à sortir la veille de la collecte.



EXCRÉMENTS

La Ville a acheté des dérouleurs de sacs à déjections canines. Le chien ne sachant pas les utiliser, merci aux maîtres de ramasser, sous peine d'une amende de 68 euros.

MARCHÉ INTERCOMMUNAL

La CALL, ses communes et l'IUT de Lens souhaitent organiser un marché intercommunal.

L'objectif est de pouvoir proposer un marché hebdomadaire mobile qui se déplacera de commune en commune à travers l'agglomération sur la période estivale. Nous souhaitons mettre en avant les producteurs et artisans de notre région ainsi que les acteurs de l'Alimentation Durable et de l'ESS.



Répondez au sondage !
<https://forms.gle/T6TEKBARWM5QN3Ba8>

RÉFÉRENCIEMENT DES COMMERCE

La Ville souhaite mettre à jour sa liste de commerçants, entreprises et artisans. Merci d'envoyer votre carte de visite à communication@ville-mazingarbe.fr

Quiz anglais

Choisir la bonne réponse

She's wanted to be a firefighter... she was a young girl.

- A) Since
- B) Until
- C) After

Réponse : « since » (A). En effet, c'est une conjonction qui veut dire « depuis que ». Les prépositions « until » et « after » se traduisent respectivement par « jusqu'à » et « après » et ne conviennent donc pas ici. En français, la phrase veut dire : « Elle veut être pompier depuis qu'elle est petite. »

Conformément à la loi du 27 janvier février 2002 relative à la démocratie de proximité, une tribune politique est publiée à chaque parution du Mazingarbe Info. Les textes proposés par les groupes politiques ne subissent aucune retouche d'ordre orthographique ou grammatical.

MAZINGARBE DEMAIN

Mesdames Messieurs chers Mazingarbois

Permettez-moi au nom des élus de Mazingarbe Demain de vous souhaiter des vœux de bonheur de santé et de prospérité pour cette année 2022.

Une nouvelle fois, nous avons traversé une drôle d'année avec son lot de joie, de déception et parfois d'espoir. 2022 ne s'annonce pas mieux : le variant omicron nous désole et renforce l'idée que cette pandémie durera dans le temps. Il est vrai qu'un virus évolue, résiste et se propage. Mais on remarque que la situation fait peur et semble être gérée à la petite semaine. Il nous faut remercier l'ensemble du corps médical qui œuvre chaque jour dans les hôpitaux pour sauver des vies.

Nous subissons et nous essayons de voir le bout du tunnel. quelle alternative à cela ? Chaque pays y va de sa politique de santé. Le monde de la culture sera le premier impacté.

En 2022 aura lieu l'élection présidentielle. A ce titre chacun est maître de son destin, en espérant que les résultats ne soit pas faussés à cause d'une abstention massive due au variant.

Plus près de nous, à Mazingarbe, il faut saluer le travail des services municipaux, des élus, des associations, des acteurs économiques et des différents partenaires institutionnels qui tous unis nous permettent d'avancer dans nos projets. Dans un contexte comme celui-ci, il est compliqué d'aboutir sur tout ce que nous souhaiterions faire. Nous ne perdons pas espoir et veillons à ce qu'un service public de qualité soit apporté pour le bien-être de chacun.

Notre volonté d'apporter des commodités à toute la population est notre leitmotiv et c'est avec cette envie que nous appréhendons 2022.

Meilleurs vœux et une très bonne santé pour 2022 !

Pour le groupe Mazingarbe Demain, Catherine BECART, adjointe au Maire

RÉUSSIR

"Mazingarboises, Mazingarbois,

Une fois de plus, l'année que nous venons de traverser fût marquée par les aléas de la crise sanitaire, et sans doute d'autres sujets émaillant notre vie quotidienne (politique nationale, locale).

Il est dit que la vie est faite d'étapes que nous devons franchir non sans douleur et tristesse parfois.

Fort heureusement, elle est également faite de moments de joie, de réussite, et de belles rencontres.

C'est pour cela que le groupe d'opposition "Réussir" s'efforce d'être à vos côtés et poursuit ces actions dans les domaines de l'Emploi, la Formation, la sécurité, le logement, la culture, la solidarité...

C'est pour cela que nous répondons présents à chacune de vos sollicitations, sans exception...et sans délai.

Au travers de celles ci, nous tenions ici à vous remercier pour votre accueil et vos témoignages de sympathie.

C'est le sens de notre engagement que de réconcilier notre commune avec elle même, entre ses quartiers, entre ses habitants en étant à l'écoute et en assurant une action forte de proximité, équitable et sensée.

L'ensemble du groupe d'opposition "Réussir" se joint à moi pour vous souhaiter une année 2022 sous le signe de la santé, du bonheur et de la prospérité.

Prenez soin de vous ainsi que de vos proches. Faisons de Mazingarbe une terre de réussite !"



A très bientôt.

RASSEMBLEMENT NATIONAL

Mazingarboises, Mazingarbois

2021 restera une année économique aussi difficile que la précédente, toujours marquée par le covid, par des mesures gouvernementales contraignantes pour chacun d'entre nous.

Notre pays se gangrène dans une violence toujours en augmentation et, une réelle insécurité s'instaure. Pour preuve notre commune se retrouve dans la nécessité de se munir d'une police municipale désormais armée.

La vidéo surveillance dans notre ville à ce jour faisant toujours défaut, pour ramener un semblant de confiance à notre sécurité..

Je souhaite de tout coeur à tous que vous profitiez au mieux des fêtes de fin d'année au sein de vos familles. Soyez certains que nous serons présents en 2022 avec l'envie et l'énergie nécessaire à remplir notre mandat au mieux de vos intérêts.

VOTRE conseiller municipal Brunelle Jean Claude groupe rassemblement national.



NOUVEAU DISPOSITIF CITOYEN : LE BUDGET PARTICIPATIF

Qui peut déposer ?

Tout mazingarbois (seul ou en groupe)
Avoir + de 10 ans

Comment et quand ?

- Formulaire en ligne
- Formulaire papier à retirer à la mairie, à la maison de la solidarité, aux centres sociaux et à l'espace culturel

Les dossiers sont à redéposer **AU PLUS TARD LE 30 MARS** dans les urnes à l'accueil de la mairie, à la maison de la solidarité, aux centres sociaux des brebis et 3 cités et à l'espace culturel. Un comité se réunira en mai pour sélectionner les projets.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Être conforme à l'intérêt général ;
- Projet collectif non individuel ;
- S'inscrire dans le domaine de compétences de la ville ;
- Respecter le budget max de 5000 € (par projet et par quartier) ;
- Être techniquement, financièrement, réglementairement et juridiquement réalisable ;
- Impliquer uniquement des dépenses d'investissement sur le territoire de Mazingarbe

Une **idée** pour améliorer
la vie de votre quartier ?
La Ville finance
et **concrétise votre projet !**

